

From: LFP

To: NANTES
0153653832

04/09/2009 15:33 #509 P.002/002

SAISON 2009/2010

*copie: Paris
- Colette*

Monsieur le secrétaire,
SASP F.C. NANTES
Centre Sportif de la Jonelière
B.P. 31124
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Paris, le 4 septembre 2009

Cher Monsieur,

Nous vous informons que la licence de Monsieur **SHERENI Harlington** arrivera à expiration le **08/11/2009**.

En l'absence de régularisation de votre part, Monsieur **SHERENI Harlington** ne sera plus qualifié pour participer à toute compétition officielle à compter du **09/11/2009**.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Vincent PONSOT
Responsable du Service Juridique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Ponsot', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Fédération Française de Football - Association déclarée sous le n° 7408 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le droit d'accès aux informations recueillies s'exerce auprès du service juridique de la Ligue de Football Professionnel.

L.F.P. 6, rue Léo Dalibès 75116 PARIS - Tél. 01 53 65 38 00 - Fax 01 53 65 38 32 - www.footpro.fr

Imprimé le 4 septembre 2009 à 10h26

Page n° 1 / 1